

Rapport P-355 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-355 du 14 mars 2016: «Contre les nuisances et le bruit causés par les établissements publics et leurs terrasses, rue Sismondi».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 février 2017)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-355 au Conseil administratif.